

OPPOSITION *municipale*

BIARRITZ NOUVELLE VAGUE Guillaume Barucq

QUELLES PRIORITÉS POUR LE VÉLO ?

Si j'ai pu surprendre lors du dernier conseil municipal du 3 avril 2023, je voudrais expliciter ma prise de parole réservée sur le nouveau service de vélos électriques en libre-service.

Si je fus enthousiaste d'accueillir la première station en 2018 en tant qu'adjoint à l'environnement lors du mandat précédent, je suis le premier aujourd'hui à en revenir.

En effet, ces dispositifs sont le plus souvent sous ou surdimensionnés. Ils ne profitent pas équitablement à tous les quartiers et à tous les usagers (tarifs). Ils sont régulièrement cassés, en panne ou perdus dans la nature. Ils demandent des coûts de maintenance et de réparations importants. Ils exigent une logistique qui va souvent à l'encontre des principes écologiques pour lesquels ils sont mis en place : le prestataire vient sur place pour récupérer les batteries et aller les recharger faute de bornes de recharge.

Bref. Ce sont de véritables usines à gaz.

Même si cela permet de verdir l'image de certains grands élus qui ne se déplacent à vélo que pour les photos, ces dispositifs vieillissent mal avant d'être remplacés par de nouveaux.

Plus généralement, les véhicules en libre-service posent question face à leur obsolescence, le service parfois défaillant et les nuisances collatérales. Les Parisiens viennent de voter largement contre les trottinettes électriques en libre-service et on observe une fin de vie difficile de tous ces dispositifs voire même à des cimetières de véhicules. Quid de leur recyclage ?

Dans le contexte économique actuel, il faut surtout se demander si c'est aux collectivités d'organiser ce genre de service. Ma réponse est non car pendant qu'on perd du temps à s'improviser gestionnaires de véhicules, les voiries et les pistes cyclables continuent de se dégrader.

Même si de nouvelles voies cyclables voient le jour, elles se développent moins vite que les anciennes ne se dégradent. Chaque maire devrait faire le tour de sa commune à vélo pour mieux apprécier l'état des voies cyclables, particulièrement à Biarritz : peintures effacées, « tape-cul » permanent avec les trous sur la route, quand ce ne sont pas des obstacles en pleine voie : voiture, poteau...

Recentrons-nous sur nos missions premières : aménager l'espace public pour permettre des déplacements à vélo sécurisés pour tous (travailleurs, familles, personnes âgées...), aidons les plus modestes à faire l'acquisition d'un vélo, et pour le reste, laissons travailler les professionnels.

Guillaume BARUCQ



BIARRITZ EN A BESOIN Nathalie Motsch, Sébastien Carrère

LE RENOUVELLEMENT PERMANENT DES EFFECTIFS

La Ville de Biarritz est confrontée à une situation inédite en ce qui concerne la gestion des ressources humaines.

Le rythme des départs d'agents municipaux s'est accéléré depuis quelques mois et leur remplacement ne suit pas. Ceci a un impact sur les conditions de travail au sein des services concernés qui se retrouvent en situation de tension.

À en croire la majorité, la crise du logement expliquerait les difficultés de recrutement. Ceci n'explique pas, toutefois, le rythme des départs. Y aurait-il des problèmes plus profonds ?

Tenus par le devoir de réserve, les fonctionnaires territoriaux ne témoignent jamais directement des difficultés qu'ils rencontrent dans le cadre de leurs fonctions. Il ne s'agit donc pas, ici, d'évoquer des situations individuelles, mais d'alerter sur une situation générale qui se dégrade.

Quelques exemples de cette instabilité chronique :

La directrice générale des services a quitté ses fonctions un peu plus de 2 ans après son recrutement. Puis ce fût le tour, très récemment, d'un directeur général adjoint, tous deux pour des motifs qui restent obscurs. Des changements à ces niveaux de responsabilité ont des répercussions sur l'organisation de toute la collectivité.

Pour la 2^{ème} fois en moins d'un an, le service Urbanisme doit faire appel à une agence Paloise pour assurer un intérim. Le poste de directeur n'est toujours pas pourvu depuis un an. Où est l'anticipation ? Le service est chargé des autorisations d'urbanisme et des changements d'usage des logements en meublés touristiques. Son rôle est stratégique.

Le service Logement est déplacé dans les bureaux du CCAS, sous prétexte que la sécurité des agents n'était pas assurée dans les locaux de la place de la Libération. Aujourd'hui, le service est totalement à l'arrêt alors que les demandes de logement ne font qu'augmenter.

Le service Évènement, toujours rattaché à Biarritz Tourisme, fonctionne également en effectif réduit et connaît des difficultés. Faudra-t-il faire appel à des prestataires privés pour assurer toutes les animations ?

« *Je pense que le renouvellement des effectifs, des regards et des compétences ne peut pas nuire* » justifiait la Maire en séance du Conseil municipal.

À l'évidence, cette instabilité pèse sur les agents, a un impact sur leur travail et au final, nuit à la qualité du service public.

s.carrere@biarritz.fr

Sébastien CARRÈRE



BIARRITZ ENSEMBLE

Patrick Destizon

LOGEMENT : LES PAROLES ET LES ACTES !

L'article 55 de la loi SRU du 13/12/2000 modifiée par la loi du 18/01/2013 prévoit qu'une commune comme Biarritz doit disposer d'au moins 25 % de logements sociaux.

Biarritz avec seulement 11 % de logements sociaux est très loin de cet objectif et n'a aucun espoir de l'atteindre avec la moitié de sa superficie qui est inéligible pour construire des logements du fait des effets conjugués de la loi littorale, des zones isosoniques de l'aéroport et des différentes mesures de protection du patrimoine ancien bâti.

Mais l'Etat ne prend pas en compte les contraintes biarrottes et inflige à notre ville une pénalité de base de 600 000 € par an sur laquelle il applique une majoration des pénalités de 100 % pour cause de carence en logements sociaux, ce qui porte notre pénalité à 1 200 000 €.

Le logement est désormais pour notre territoire un enjeu majeur du fait de la forte élévation des prix de l'immobilier qui rendent l'accès au logement de plus en plus difficile.

Or la quasi-totalité des programmes de logements sociaux en cours ont été engagés par l'ancienne majorité (Kléber, Courasson, Lamandé, La Marne, etc.) et bien peu a été entrepris depuis 2020.

Mieux même, lors du conseil municipal du 6 avril 2021 la nouvelle majorité a décidé de renoncer à la construction d'un programme de logements sociaux avenue de Grammont pour créer des jardins partagés à la place.

La ville a ainsi déboursé près de 2 millions d'euros pour racheter le terrain et indemniser le COL qui portait le projet pour faire pousser des légumes plutôt que de construire des logements pour les biarrots !

Le conseil municipal du 3 avril a aussi décidé de verser une subvention d'équilibre complémentaire de 637 000 € qui vient se rajouter à la moins value de 1 435 000 € votée en mars 2017 pour les 13 logements de la rue Lamandé, soit 160 000 € par logements au total. N'y avait il pas mieux à faire que d'octroyer une nouvelle subvention à un programme dont le financement était bouclé depuis 6 ans ?

L'adjointe au logement a alors expliqué que du fait de l'absence de nouveaux programmes, il n'y aurait sans cela aucune déduction des pénalités cette année (les moins values sur les programmes sont déductibles des pénalités SRU). Quel terrible aveu !

Comme nous pouvons le voir il y a décidément loin entre les discours et les actes pour cette majorité et tout est à craindre lors de la révision triennale des objectifs par l'Etat en fin d'année, la pénalité SRU pouvant être portée jusqu'à 500 %.

Patrick DESTIZON

**EUSKAL HERRIAN VERT ET SOLIDAIRE TALDEA**

Lysiann Brao, Brice Morin

RADICAL

Au conseil municipal du mois d'avril, nous avons profité d'une délibération concernant la fixation des taxes, pour remettre en perspective l'augmentation de la surtaxe sur les résidences secondaires. Au début du mandat, nous avons été raillés pour cette proposition avant que la majorité ne nous rallie quinze mois plus tard.

Aujourd'hui nous percevons que l'apport de cette surtaxe n'est pas anodin, plus de quatre millions d'euros par an dans les comptes de la ville. La question qui se pose aujourd'hui est dans quelle mesure cet argent va-il être réutilisé pour l'un des droits fondamentaux de chacune et chacun, celui de se loger ?

La manifestation du 1^{er} avril pour le droit de vivre au pays nous l'a rappelé.

Parmi les six revendications de la plateforme organisatrice de la manifestation, Herrian Bizi, nous trouvons la maîtrise publique ou collective du foncier et du logement, la priorité du droit d'avoir un logement face à celui d'en avoir plusieurs, et la production accrue de logement social.

Prenons pour exemple le projet Aguilera qui bouscule notre ville. Il s'agit d'un des derniers terrains de la ville. Si nous prenons l'option de construire du logement sur cette parcelle, il faut que 100 % des logements construits soient accessibles. Ce qui signifie qu'aucun logement ne doit être soumis au marché libre et à ses 8 000 euros le m². Pas un, pas vingt, pas cinquante, aucun ! Ou alors ce projet ne doit pas voir le jour. Il serait plus qu'indécent, qu'en 2023, avec le nombre de personnes qui ne peuvent pas se loger, un seul euro d'argent public soit dépensé pour le marché privé.

Quand nous avons présenté cette proposition à Mme La Maire, elle a dit de nous que nous étions radicaux.

Ce mot peut être effrayant car ces dernières années il a surtout été utilisé pour qualifier des mouvements utilisant parfois la violence comme moyen de revendication.

Pourtant en consultant le dictionnaire, radical se dit d'un genre d'action ou de moyen très énergique, très efficace, dont on use pour combattre quelque chose.

Justement, n'avons-nous pas besoin d'un moyen très efficace pour combattre le non-logement ?

N'avons-nous pas besoin d'un moyen efficace pour lutter contre des situations comme celle de dormir dans sa voiture après sa journée de travail ? Celle de devoir chercher un nouveau logement chaque été car le bail s'arrête au profit des locations saisonnières ? Celle de continuer à habiter chez ses parents alors qu'on approche l'âge de 30 ans ?

Soyons radicaux !

Lysiann BRAO



CONSEILLERS INDÉPENDANTS

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE : DU PRAGMATISME !

Alors que les assises de l'environnement de Biarritz se déroulent début mai et où des échanges, certainement intéressants, auront lieu, la mairie, par ses inactions, n'est pas à la hauteur de ces enjeux.

Biarritz concentre pourtant les problématiques environnementales et touristiques. Ces assises sont, probablement, des moments d'information et de prise de conscience des problématiques environnementales pour les biarrots. Cependant, Biarritz ne prend toujours pas le virage de la protection environnementale. Les actions en faveur de la protection des océans se limitent à hisser le pavillon bleu, label privé véritable fourre-tout et dont le dénomination prête à confusion sur sa valeur environnementale. Les eaux usées se déverseront très certainement encore cet été sur nos plages. Pourtant c'est bien la maire actuelle de Biarritz qui est vice-présidente de l'agglomération en charge de l'assainissement.

Nos lacs sont délaissés, notre jardin public à l'abandon, nos places bétonnées. En quoi notre implication dans l'association nationale des élus du littoral sert la ville ? En quoi l'intégration de Biarritz dans le réseau Atlantic cities nous est bénéfique ? Quel est l'intérêt du voyage de quatre élus à Santa Cruz, en Californie, pour participer à une conférence sur le changement climatique (dont je suis toujours en attente des notes de frais) ? Je crains bien que cela ne soit que la cerise (dispendieuse) sur le gâteau et que le gâteau ne soit pas encore arrivé !

La protection de l'environnement et du cadre de vie doivent être guidées par le bon sens et l'efficacité. Et c'est de manière constructive que depuis trois ans que je propose, explique, démontre et insiste sur des projets à mener pour le bien de Biarritz et non d'une étiquette politique. Si Madame le maire n'arrive pas négocier à l'agglomération la résolution des problèmes de notre très vieux réseau d'assainissement-pluviale alors incitons (techniquement et financièrement) les citoyens à installer chez eux des récupérateurs d'eau de pluie. Cela permettra de soulager notre réseau. Combattons ce que nous pouvons combattre : replantons le jardin public et faisons-en un lieu de fraîcheur et de vie pour tous ceux qui ne vont pas à la plage l'été.

Pour nos lacs, plantons, aérons, curons s'il le faut et redonnons à la nature la place qu'elle mérite et que tout le monde attend.

Des projets j'en ai encore beaucoup d'autres et des propositions pour les financer ! Madame Arosteguy mes idées sont pour vous, pour Biarritz !

Jean-Baptiste DUSSAUSSOIS-LARRALDE



TOURISME DE MASSE, PERTE D'IDENTITÉ : FATALITÉ ?

Il est un sujet qui habite régulièrement les conversations, surtout à l'arrivée des beaux jours. Il se manifeste souvent par des réflexions du style : Biarritz a changé, on ne reconnaît plus notre ville, on nous retire notre identité. Une sensation récurrente chez ses habitants de confiscation de la ville.

Biarritz, ville de villégiature grâce ou à cause de son authenticité, se voit menacée par un tourisme de masse qui n'apporte pas que du bon : plaintes pour nuisances sonores, débordement des déchets, surpeuplement des plages, non-respect de l'environnement à la fois paysager et culturel. Avec ses 3,16 millions de visiteurs en juillet et août 2022, Biarritz disparaît sous une foule concentrée sur un périmètre restreint. Adieu typicité et dépaysement, bonjour la disneylandisation !

Doit-on continuer cette politique du tout-tourisme, telle l'installation en ville par la majorité municipale de 80 vélos en libre-service, qui ne profiteront qu'à ceux, venus d'ailleurs, qui n'en n'ont pas, entrant en concurrence avec les commerçants qui proposent ce service et privant les Biarrots de cet

investissement pour financer d'autres besoins, notamment dans les quartiers délaissés ou auprès d'associations méprisées ?

Doit-on continuer à construire des hôtels comme celui prévu avenue de Verdun qui gâchera le contexte architectural existant et sacrifiera des arbres centenaires ? Doit-on se parrainer avec des villes outre-Atlantique, comme Santa Cruz (USA), tout en parlant de diminution de bilan carbone ? Doit-on subir cette mise en tourisme avec une piétonisation loufoque ?

Doit-on démultiplier les festivals durant la courte période estivale, ou les étaler sur toute l'année ? Cette dernière question est aussi essentielle afin de faire du tourisme, devenu de masse, un tourisme d'acceptation pour tous, permettant aux commerces d'échelonner leurs revenus. D'un côté on tape sur la location court séjour, de l'autre on l'appelle !

Et les Biarrots là-dedans ? Ceux de souche et ceux qui le sont devenus parce que cette ville avait une authenticité, une histoire, des traditions (chant, danse Basque, rugby, pelote, surf...), et surtout une qualité de vie. La gouvernance actuelle, politique et non-identitaire, s'emploie à gommer le caractère spécifique et unique de notre ville tel qu'il ressort de la crise échafaudée au BO.

Des départs volontaires de plus d'une dizaine de cadres employés de longue date à la ville (services du Tourisme, Urbanisme, Animation, Langue Basque) révèlent ce malaise.

Un choix délibéré pour faire de Biarritz un nouveau Cannes, mais les Biarrots ont-ils choisi de vivre à Cannes ?

Me contacter par mail : c.martineau@biarritz.fr

Corine MARTINEAU



PRATIQUE

MAIRIE DE BIARRITZ

biarritz.fr • 05 59 41 59 41

mairie@biarritz.fr

Ouverture des services municipaux

du lundi au vendredi de 8 h 30 à

12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Chaque

premier samedi du mois, de 9 h à 12 h.

ALLO M^{ME} LE MAIRE

0 800 70 60 64

allomadamelemaire@biarritz.fr

ÉTAT-CIVIL

05 59 41 54 25

INFOS JEUNES BIARRITZ

31 bis, rue Pétricot

05 59 41 01 67

DESTINATION BIARRITZ

Square d'Ixelles

05 59 22 37 10

Billetterie spectacles

05 59 22 44 66

CCAS

SERVICES SOCIAUX

Square d'Ixelles

05 59 01 61 00

MAISON DES ASSOCIATIONS

Rue Darrichon

05 59 41 39 90

MÉDIATHÈQUE

Rue Ambroise Paré

05 59 22 28 86

POLICE MUNICIPALE

Avenue Joseph Petit

05 59 47 10 57

SERVICE MUNICIPAL

DU LOGEMENT

05 59 24 14 78

ALSH MOURISCOT

05 59 23 09 94

HALLES CENTRALES

Place Sobradieul

05 59 24 77 52

DÉCHETTERIE

Rue Borde d'André

05 59 85 82 24

COMMISSARIAT POLICE

NATIONALE

Avenue Joseph Petit

05 59 01 22 22

TAXIS

1 avenue de Verdun

05 59 03 18 18

TXIK TXAK

Transports en commun

Rue Louis Barthou

05 59 24 26 53

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

05 59 57 00 00

VIOLENCES

CONJUGALES

Suis-je

concerné(e) ?

